



Humanitaire

Enjeux, pratiques, débats

22 | Juillet 2009

La Corne de l'Afrique sous surveillance internationale

« Ceci est un humanitaire »

Olivier Bernard et Thierry Brigaud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/384>

ISBN : 978-2-918362-40-1

ISSN : 2105-2522

Éditeur

Médecins du Monde

Édition imprimée

Date de publication : 13 juillet 2009

ISSN : 1624-4184

Référence électronique

Olivier Bernard et Thierry Brigaud, « « Ceci est un humanitaire » », *Humanitaire* [En ligne], 22 | Juillet 2009, mis en ligne le 14 octobre 2009, consulté le 08 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/384>

Ce document a été généré automatiquement le 8 mai 2019.

© Tous droits réservés

« Ceci est un humanitaire »

Olivier Bernard et Thierry Brigaud

- 1 Force est de constater que depuis quelques années « l'humanitaire » ne participe plus seulement à l'amélioration du sort de nombreuses populations. Il est aussi de plus en plus souvent requis pour améliorer l'image de marques de nouveaux intervenants.
- 2 Une grande confusion règne alors sur le terrain où défilent de plus en plus ces acteurs qui, à côté, avec, ou en amont des ONG se disent agir à titre « humanitaire » : ce sont des militaires qui interviennent dans les gestions des crises (résolution des conflits, sécurisation des actions humanitaires, construction de la paix ou reconstruction post-conflit), des sociétés de développement privé chargées, comme en Irak ou en Afghanistan, de la reconstruction avec des moyens parfois considérables ou encore, bien sûr, les États qui acheminent directement de l'aide ou envoient des dispositifs civils (pompiers, sécurité civile...) sur les terrains et sont parfois les bailleurs principaux, voire exclusifs, de certaines ONG.
- 3 Cette multitude d'intervenants interagit avec des objectifs stratégiques, économiques, politiques ou médiatiques fort différents, mais de telle façon que les bénéficiaires n'y voient plus que confusion et mélange des genres, et finissent par assimiler les uns aux autres.
- 4 Si les motivations des États et autres agences privées, qu'elles se traduisent par des actions directes ou indirectes, peuvent apparaître comme légitimes, elles n'ont cependant rien d'humanitaire.
- 5 Si l'aide humanitaire est de plus en plus souvent instrumentalisée pour maintenir la stabilité dans un pays ou une région, lutter contre le terrorisme ou satisfaire des objectifs politico-économiques, les conséquences en sont désastreuses pour les ONG.
- 6 Parce que le personnel humanitaire en a lourdement payé le prix, les ONG sont contraintes à redoubler d'efforts pour expliquer aux médias, gouvernements et populations bénéficiaires qui elles sont et surtout qui elles ne sont pas... Elles doivent sans cesse revendiquer leur indépendance et leur neutralité vis-à-vis des États - si tant est que ces deux principes soient une réalité pour toutes - et ce n'est pas une mince affaire. Les

ONG issues du mouvement des *French Doctors* sont ainsi fréquemment estampillées comme exécutantes de la politique extérieure de la France, voire comme « indicateurs » dans certains conflits, si l'on en croit les récentes déclarations du ministre français des Affaires étrangères et européennes.

- 7 Ici, dans nos pays « riches » et à la suite des attentats du 11 septembre 2001, la politique internationale a fait des ravages pernicieux. Cette politique a consisté, devant l'aggravation de la crise économique, à dresser les uns contre les autres les catégories les plus faibles de la population. Travailleurs précaires contre assistés forcément profiteurs, chômeurs contre agriculteurs endettés mais subsidiés, immigrés contre rrmistes... Cette politique a fait le lit des discours sécuritaires et du repli sur soi, de la recherche de boucs émissaires plutôt que de la revendication pour plus d'équité, de droits et de justice pour tous. Les ONG sont-elles devenues le cache-sexe social et privatisé de cette politique néolibérale ou peuvent-elles encore constituer une force de résistance pour conserver, voire gagner, des droits sociaux, comme le droit à la santé pour tous (CMU, AME en France, non-renvoi des sans-papiers malades en Europe, gratuité des soins pour les plus pauvres...) qui intéresse en particulier une association médicale comme la nôtre.
- 8 Là-bas, dans les pays « pauvres », les ONG sont confrontées à deux types de contexte. Dans le premier elles agissent dans le cadre d'États qui fonctionnent, même s'ils sont en général caractérisés par leur autoritarisme. Les ONG interviennent donc à la marge et les régimes sont ainsi satisfaits de ce « matelas d'amortissement social »¹ qu'elles représentent. Dans le second, elles agissent dans des contextes déstructurés (Irak, Afghanistan), et leur action prend peu ou prou place dans le cadre des agendas internationaux, voire dans le cadre d'interventions menées par les États. Dans ces deux exemples, si la réponse à des besoins humanitaires est bien évidemment effective et primordiale, la neutralité des intervenants est mise à mal.
- 9 Mais les ONG se sont professionnalisées et ne se contentent plus d'actions de terrain. Elles ont développé une véritable expertise dans leurs capacités à alerter l'opinion publique, les gouvernements et les institutions internationales. Le développement de ces axes de témoignage et de plaidoyer a largement contribué à bousculer les agendas politiques des gouvernements et à attirer l'attention sur des populations victimes et/ou oubliées. Mais encore une fois les ONG ont sans doute égratigné un peu plus leur neutralité.
- 10 Alors, à défaut de neutralité, c'est probablement dans l'impartialité de l'analyse des besoins et des réponses que se situe la spécificité des ONG humanitaires. Sans naïveté au regard des agendas internationaux, notre place réside plus que jamais dans la proximité avec les populations les plus vulnérables.
- 11 Que ce soit dans son fonctionnement, ses choix d'actions ou ses prises de parole, une association comme Médecins du Monde doit trouver un équilibre tendant vers une posture qui la rende toujours plus forte et lui permette de conserver, autant que faire se peut, une certaine indépendance et impartialité dans l'aide aux populations. Plus que jamais, nous devons continuer à développer et travailler en réseau, localement et régionalement, pour une approche plus proche des réalités culturelles.
- 12 Médecins du Monde cherche à inventer l'humanitaire de la troisième voie : ni la neutralité et ses silences suspects, ni le tout urgent et sa technicité déshumanisée... Aussi cherchons-nous le chemin vers :
 - un humanitaire non neutre qui essaye d'être impartial ;
 - un humanitaire qui accepte les crises durables et prend parfois le risque de rester ;

- un humanitaire qui choisit aussi des partenaires, des interdépendances et même le revendique.
- 13 D'un humanitaire immaculé nous en sommes arrivés à des humanitaires pris pour cible. Trop souvent nous sommes considérés comme « le service après-vente et après-guerre » d'un occident néolibéralisé... Or c'est justement parce que ce monde est devenu barbare dans ses injustices, et hyperviolent dans sa rapine des richesses que les humanitaires proposent une révolte solidaire.
- 14 Il nous faut donc tous les jours prendre le temps de dire et d'expliquer nos principes, et puis dans l'intimité de la consultation médicale, pratiquer cette solidarité interhumaine.
- 15 En tant que Président nouvellement élu, la tâche qui me revient est loin d'être facile. Mais je crois fondamentalement que les réflexions amorcées nous permettront d'avancer.
- 16 C'est pourquoi, je tiens à exprimer mon attachement à la revue Humanitaire qui est pour moi, comme pour l'ensemble des personnes qui y contribuent ou la lisent, un vecteur essentiel de réflexion et de partage autour de ces questions. Il me semble en effet primordial que nous continuions à être interpellés notamment par le regard de personnes extérieures à notre association, et à remettre en cause, à la lumière de l'évolution des contextes, nos façons d'agir à travers nos actions en France et dans le monde entier.
-

NOTES

1. L'expression est de Philippe Droz-Vincent dans son article « Où sont donc les sociétés civiles au Moyen-Orient ? », *Humanitaire*, n° 20, automne-hiver 2008, pp. 57-63.
-

AUTEURS

OLIVIER BERNARD

Président de Médecins du Monde et directeur de publication d'Humanitaire

THIERRY BRIGAUD

Vice-président de Médecins du Monde